

# D.I.C.R.I.M.

(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)



## RISQUES MAJEURS

*Apprenons les bons réflexes.*

**C'est aujourd'hui un droit pour chacun d'être informé des risques qu'il pourrait encourir et des moyens à prendre pour s'en protéger.**

**Avec les services de l'Etat, la commune s'organise et se prépare pour faire face à d'éventuels dangers en prenant des mesures de protection et de sécurité civile adaptées pour la population.**

**Ce document est un outil pratique ayant pour objectif de vous informer des risques majeurs existants sur Pont d'OUILLY. Vous y trouverez des conseils pour y faire face ainsi que des recommandations simples et pratiques.**

## **A QUELS RISQUES MAJEURS SOMMES NOUS EXPOSES ?**

### **RISQUE INONDATION**



Les inondations peuvent être provoquées par le débordement de l'Orne et du Noireau.

### **RISQUE TEMPETE**



Bon nombre d'Ouillypontains ont encore à l'esprit la tempête de décembre 1999. Si un événement d'une telle ampleur reste assez rare il est quand même indispensable de rappeler certaines consignes.

### **Risque TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES**



Notre commune est traversée tous les jours par de nombreux camions dont certains sont susceptibles de transporter des matières dangereuses.

## LES MESURES PRISES

Pour pouvoir faire face aux situations graves ou exceptionnelles la commune est épaulée par la Gendarmerie et les sapeurs-pompiers.

### L'ALERTE

Comment savoir reconnaître une alerte ?

Elle peut être donnée par différents moyens :

- Sonorisation dans le bourg,
- Radio, télévision, véhicules sonorisés ou tout autre moyen

### CE QU'IL FAUT FAIRE EN CAS D'ALERTE

FERMER LES PORTES      FERMER LES FENETRES

ET..... ECOUTER LA RADIO (France Bleu 102.6)

### CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

NE PAS ALLER CHERCHER LES ENFANTS A L'ECOLE : les enseignants ont des consignes, les enfants sont en sécurité.

NE PAS TELEPHONER afin de ne pas encombrer les lignes des secours.

NE PAS FAIRE DE FLAMMES : en cas d'émanation toxique.  
VOUS POURRIEZ PROVOQUER UNE EXPLOSION.

### LES RISQUES METEOROLOGIQUES

**METEO-FRANCE diffuse** une carte de vigilance des situations qui pourraient se révéler dangereuses dans les 24 heures à venir.

Dès le niveau orange qui prévoit un phénomène dangereux ou de forte intensité les pouvoirs publics s'organisent pour limiter ou écarter les dangers prévisibles.

Suivez les conseils de Météo-France (par exemple, ne sortez pas en cas de tempête si votre déplacement peut être reporté)

## **LE RISQUE TEMPETE**

### **Respecter les consignes diffusées par France-Inter ou France-bleu 102.6**

- Rejoignez des bâtiments durs,
- Eloignez-vous des façades sous le vent,
- Fermez portes et volets,
- Écoutez la radio
- Enlevez tous les éléments susceptibles de s'envoler (tables, chaises)
- N'allez pas à l'école chercher les enfants et de manière générale ne sortez pas,
- Ne téléphonez pas afin de laisser les lignes libres pour les secours.

## **LE RISQUE INONDATION**

Quels sont les risques d'inondation sur la commune ?

Nous sommes principalement concernés par un risque de *débordement progressif* de l'Orne et du Noireau.

Il s'agit d'une montée des eaux correspondant à une crue relativement lente qui peut être prévue plusieurs heures, voire 1 ou 2 journées à l'avance.

Les mesures prises dans la commune :

- Mise en place par météo-France d'un site internet :  
[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)
- Carte de couleurs dite de vigilance précisant 4 niveaux :
  - Vert : pas de vigilance particulière,
  - Jaune : rester attentif mais météo habituelle pour le département,
  - Orange : être très vigilant – événement météo dangereux,
  - Rouge : vigilance absolue, événement exceptionnel.
- Information des administrés par le Maire dès réception de l'alerte

ET

- Suivi de l'évolution de la situation par le Maire et les services de la mairie.

Au cas où une évacuation de la population serait nécessaire le rassemblement se ferait :

- À l'école
- Dans la cantine
- Dans les locaux de la mairie.

*Conduite à tenir en cas d'inondation :*

- Coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité,
- Fermez portes et fenêtres, surélevez les meubles,
- Laissez les lignes téléphoniques libres (sauf pour appeler les secours)
- N'allez pas chercher les enfants à l'école.

## **LE RISQUE LIE AU TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES**

Bien que limité sur notre commune, ce risque doit être évoqué en raison de la traversée du bourg par des camions susceptibles d'en transporter.

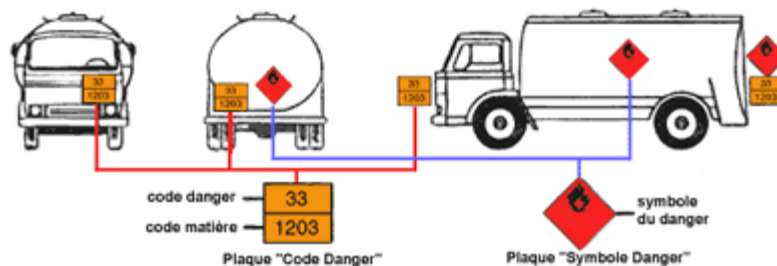
Le transport de matières dangereuses est très réglementé, les plaques de couleur apposées sur les camions correspondent à un code très précis.



**Symbole DANGER**

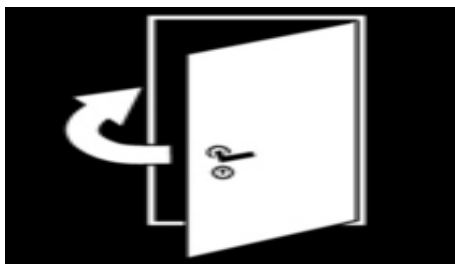


**NUMERO DU DANGER (33) et NUMERO DE LA MATIERE (1203)**



***EMPLACEMENT DES SYMBOLES SUR UN CAMION***

## CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE EN CAS D'ACCIDENT



- FERMEZ LES PORTES ET LES FENETRES
- METTEZ VOUS A L'ABRI
- ECOUTEZ LA RADIO (FRANCE BLEU 102.6)
- N'ALLEZ PAS CHERCHER LES ENFANTS A L'ECOLE

### VOUS NE DEVEZ PAS :

- ALLER A L'ECOLE,
- TELEPHONER,
- PROVOQUER DE FLAMME

### AU CAS OU UNE EVACUATION SERAIT NECESSAIRE

- La population serait informée PAR LA RADIO France bleu, par les services de la mairie, de la gendarmerie ou des sapeurs-pompiers.
- Le rassemblement aurait lieu : salle culturelle, dans l'église ou à l'école.

*FIN DU DOCUMENT DICRIM PONT D'OUILLY – 10 Septembre 2009  
-Mise à jour le 7 avril 2021, 2<sup>ème</sup> mise à jour le 3 octobre 2023 4<sup>è</sup> mise à jour 24 juin 2024.*